



Le Télégramme

LAMBALLE

Parc éolien de Saint-Aaron. Une extension à l'étude

24 novembre 2014 / Propos recueillis par Sylvie Vennégues /



Ronan Moalic (ci-dessus, à droite), a répondu à nos questions.

À l'horizon 2018, quatre nouvelles éoliennes devraient être construites au sud du parc existant, à Saint-Aaron. Ronan Moalic, directeur de la société briochine IEL (Initiatives et énergies locales) et Florent Epiad, chargé de projets, répondront aujourd'hui aux questions du public sur ce projet d'extension.

Le Télégramme : le parc éolien de Saint-Aaron est-il votre seul parc costarmoricain ?

Ronan Moalic :

« Depuis sa création en janvier 2004, la société IEL, qui emploie 35 personnes dont 25 dans l'agglomération briochine, a développé sept parcs éoliens : deux en Basse-Normandie, deux en Ille-et-Vilaine, un dans le Morbihan et deux dans les Côtes-d'Armor, soit un parc à Plouisy et le parc éolien de Saint-Aaron, qui a été mis en service en 2011. »

Pouvez-vous nous présenter le projet d'extension de ce parc ?

« Le parc éolien actuel est situé sur les communes associées de La Poterie et de Saint-Aaron. Une extension de ce parc est donc actuellement à l'étude. Il serait situé au sud du parc actuel, sur la commune de Plestan, entre la voie ferrée et la RN12, en bordure de la zone d'activité du Penthièvre, dans une zone favorable du schéma régional éolien validé en 2012. La zone d'étude a été définie en tenant compte d'une distance de 600 m par rapport aux habitations (soit 100 m de plus que la distance réglementaire). Celle-ci pourrait accueillir trois à quatre éoliennes, d'une puissance totale de l'ordre de huit à neuf MW. »

Quand pourraient commencer à fonctionner les nouvelles éoliennes ?

« Aujourd'hui, nous sommes en train de finaliser la phase d'étude de ce projet d'extension. Suivront un dépôt du dossier en préfecture, puis une année d'instruction avec l'ouverture d'une enquête d'utilité publique. Si tout ce déroule normalement, les éoliennes devraient être mises en service au cours de l'année 2018, à Plestan. »

Quelle production annuelle électrique ce nouveau projet permettrait-il ?

« Ce projet permettrait la production annuelle de plus de 22 millions de kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle électrique d'environ 6.280 personnes, chauffage inclus. Depuis sa création, IEL a développé plus de 70 MW éoliens, dont 50 MW sont actuellement en exploitation. Aujourd'hui, la Bretagne est la troisième région de France en puissance installée. 116 communes accueillent d'ores et déjà des parcs éoliens, dont les communes associées de La Poterie et de Saint-Aaron et bientôt, je l'espère, celle de Plestan. »

Pratique

Aujourd'hui, de 18 h à 20 h, à la mairie de Saint-Aaron, permanence de la société IEL sur le projet d'extension du parc éolien de Saint-Aaron.

<http://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/lamballe/parc-eolien-de-saint-aaron-une-extension-a-l-etude-24-11-2014-10435926.php>